

La stratégie à long terme de logement abordable

L'engagement de l'Ontario à mettre fin à l'itinérance

Le gouvernement de l'Ontario a établi un objectif à long terme pour mettre fin à l'itinérance dans le cadre de sa deuxième stratégie de réduction de la pauvreté (2014-2019). ACTO est encouragé par l'intention déclarée du gouvernement de s'attaquer aux causes fondamentales de l'itinérance, et par sa constatation qu'il s'impose d'en faire davantage pour prévenir l'itinérance.

Pour commencer à examiner cet objectif, [une Comité consultatif d'experts sur l'itinérance](#), composé de 13 membres, a été mis sur pied, coprésidé par le ministre des Affaires municipales et du Logement, et par le ministre responsable de la Stratégie de réduction de la pauvreté. Le comité fournira des conseils et des recommandations au gouvernement, notamment sur la définition et la mesure de l'itinérance. Le rapport du comité informera l'élaboration du plan d'action de la province pour mettre fin à l'itinérance. Le gouvernement de l'Ontario fera rapport annuellement de l'avancement du plan d'action.